

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2021

COMPTABILITE

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion pour l'année 2020 et l'affectation des résultats sur l'année 2021.

Le Maire explique également qu'une délibération doit être prise pour pourvoir régler les dépenses d'investissement lié à l'achat du terrain de M Mespoulède, près de l'aire de jeux, avant le vote du budget en avril. Ces dépenses ne doivent pas dépasser un quart des crédits ouverts en investissement sur l'année passée. Le conseil approuve à l'unanimité.

ADRESSAGE

Le Maire indique aux conseillers que les voies de Mayac ont été nommées. Ces noms sont principalement liés à l'histoire de la commune.

Le conseil valide ces noms à l'unanimité. La liste est consultable en mairie.

SDE24

Le Maire explique qu'EDF prévoit un projet nommé HERCULE. Ce projet vise à réorganiser EDF afin qu'une partie soit introduite en bourse, ce qui pourrait aboutir à une future mauvaise gestion des réseaux d'électricité.

Le conseil municipal vote contre ce projet.

DOSSIER DE VENTE

Le conseil municipal délègue au Maire le pouvoir de choisir le commissaire enquêteur pour finaliser la vente d'un morceau de parcelle appartenant à M et Mme Tomasino afin d'agrandir le virage des Reignes.

Il accepte également, à l'unanimité de vendre les parcelles A1435 et A1439 à Mme Limao et M Cubertafon aux Reignes.

MAINTIEN DE SALAIRES

Le conseil approuve la décision de participer à la prévoyance (garantie maintien de salaires) des agents communaux à hauteur de 5 euros par mois et par agents.

HORS COMMUNE

Le Maire explique la menace d'une suppression de 6 postes d'enseignants au collègue/lycée d'Excideuil. Le conseil municipal adopte à l'unanimité une motion contre la fermeture de postes.

Par ailleurs, le Maire explique que la Poste menace de fermer certains bureaux ou d'en modifier les horaires, privilégiant ainsi le profit au service.

Le conseil adopte la motion contre la modification des bureaux de poste en Dordogne.

DIVERS

- Il y a 4 terrains constructibles à Mayac qui ont été vendus et un achat de 25ha de terrain aux Reignes avec un projet de trufficulture, ainsi que des bâtiments pour accueillir des séminaires menés par des grands chefs pour apprendre à cuisiner autour de la truffe.

- Le référé contre Eau Cœur du Périgord a été perdu, le procès sur le fond continu.

- Isabelle Du Cheyron demande que le point d'apport volontaire, pour les ordures ménagères, prévu devant chez elle soit décalé d'une rangée d'arbres.

- Le Maire précise que désormais il refusera toutes demandes d'inscriptions aux écoles hors RPI afin de ne pas fragiliser celui-ci.

Le secrétaire de séance: Stéphane DEVILLERS